

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 juin 2018**

**Présents :** Isabelle Pestre, Renaud Talva, Maxime Cellier, Éric Delay, Jean-Marie Hermant, Denis Demarche, Castagna André, Vincent Brocard, Philippe Aubry, Patricia Janson

**Absents excusés :** Vivien Brocard (pouvoir remis à Isabelle PESTRE)

**Absents non excusés :** *Patrick Bénard.*

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil précédent, le Maire déclare la séance ouverte

### **Les membres du Conseil Municipal ont décidé**

1. Avec 9 voix pour et 2 abstentions, de réaliser un prêt pour l'acquisition de la maison et du terrain Dugois- Prévostat, situés ruelle du parc
2. A l'unanimité, d'accepter les différentes décisions modificatives budgétaires.

### **Informations :**

Une demande d'aide sociale nous a été faite par le biais d'une assistante sociale de Vitry le François. Le conseil à l'unanimité a décidé de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

Suite à l'arrêt maladie de l'agent technique de la commune nous sommes contraints d'annuler le feu d'artifice du 13 juillet 2018. En effet, l'agent communal est notre artificier. Nous n'avons personne avec la qualification d'artificier pour le remplacer.

La propriété de la Famille Nau située rue d'El Biar est laissée à l'abandon. Jusqu'à présent nous avons mis, pour sécuriser, des barrières sur le trottoir. Le conseil municipal a décidé de mettre en place des panneaux d'indications pour emprunter le trottoir d'en face. Il va y avoir une commande qui sera suivi de la pose.

Afin que les promeneurs puissent profiter du village, il a été décidé d'acquérir quelques bancs qui seront prochainement installés.

Un maître d'œuvres a été contacté pour le bâtiment de l'ancienne poste afin de le remettre en état.

Le Maire,

Isabelle PESTRE